

5/0152
REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYMCéA

Numéro SIRET : 25620388600039

POSTE COMPTABLE : CFP CAMPAGNE LES HESDIN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SYMCéA

ANNEE 2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Hesdin, le 15/03/2018
Le Président,



Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres présents :

11 -

Nombre de suffrages exprimés :

11 -

VOTES : Pour : 11 -

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.

A Hesdin, le 15/03/2018.

Date de convocation : 01/03/2018

Les membres du Comité syndical,

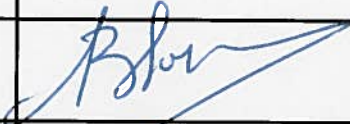
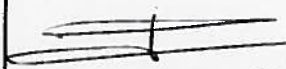
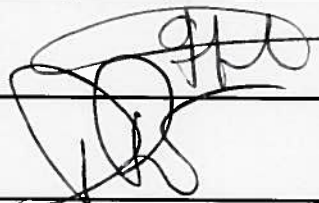
Mr Pierre Georges DACHICOURT, Titulaire	
Mr Walter KAHN, Suppléant	
Mr Daniel FASQUELLE, Titulaire	
Mr Jean Claude DESCHARLES, Suppléant	
Mr Bruno ROUSSEL, Titulaire	
Mr Jean LEBAS, Suppléant	
Mr Lucien BONVOISIN, Titulaire	
Mr Philippe FOURCROY, Suppléant	
Mr Laurent SAGNIER, Titulaire	
Mme Mary BONVOISIN, Suppléante	
Mr Philippe LEJOSNE, Titulaire	
Mr Jean Claude DARQUE, Suppléant	
Mr Alain CARLIER, Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

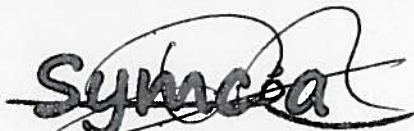
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mr Antoine BOLLART, Suppléant	
Mr Bernard BAYOT, Titulaire	
Mr Bernard TAFFIN, Suppléant	
Mr Freddy BLOQUET, Titulaire	
Mr Claude COQUART, Suppléant	
Mr Henri BOITEL, Titulaire	
Mr Marc RICART, Suppléant	
Mr Marcel LECLERCQ, Titulaire	
Mr Jean Marie TINCHON, Suppléant	
Mr Nicolas PICHONNIER, Titulaire	
Mr Christophe COFFRE, Suppléant	
Mr Thierry CAZIN, Titulaire	
Mr Guy LAMBERT, Suppléant	
Mr Michel SERGOUX, Titulaire Mr DAMIEN BRICOUT	
Mr Eric POULAIN, Suppléant M. P. EBBETTE D002	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 29/03/18, et de la publication le

A Hesdin, le 29/03/18.


Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Code INSEE 62447	SYMCéA SYMCéA	BP 2018
----------------------------	-------------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	104 691
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	1,64
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	1,64
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 321 000,00	1 175 094,80

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 145 905,20

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 321 000,00	1 321 000,00
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 048 072,39	1 045 200,57

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 114 727,61	970 262,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 147 337,31

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 162 800,00	2 162 800,00
--	---	--------------	--------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	3 483 800,00	3 483 800,00
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	187 200,00	0,00	325 928,48	325 928,48	325 928,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	856 000,00	0,00	894 640,00	894 640,00	894 640,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 200,00	0,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 060 400,00	0,00	1 238 268,48	1 238 268,48	1 238 268,48
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	75 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 135 500,00	0,00	1 278 268,48	1 278 268,48	1 278 268,48
023	Virement à la section d'investissement (5)	49 800,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	22 500,00		42 731,52	42 731,52	42 731,52
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		72 300,00		42 731,52	42 731,52	42 731,52
TOTAL		1 207 800,00	0,00	1 321 000,00	1 321 000,00	1 321 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 321 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 091 289,82	0,00	1 175 094,80	1 175 094,80	1 175 094,80
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 091 289,82	0,00	1 175 094,80	1 175 094,80	1 175 094,80
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 091 289,82	0,00	1 175 094,80	1 175 094,80	1 175 094,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 091 289,82	0,00	1 175 094,80	1 175 094,80	1 175 094,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

145 905,20

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 321 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

42 731,52

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	119 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 997,00	0,00	43 675,39	43 675,39	43 675,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		35 958,78	233 639,77	233 639,77	269 598,55
	Total des dépenses d'équipement	208 597,00	35 958,78	286 915,16	286 915,16	322 873,94
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)	1 948 292,00	1 078 768,83	761 157,23	761 157,23	1 839 925,06
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 156 889,00	1 114 727,61	1 048 072,39	1 048 072,39	2 162 800,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 156 889,00	1 114 727,61	1 048 072,39	1 048 072,39	2 162 800,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 162 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	128 797,50	91 601,56	154 771,94	154 771,94	246 373,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	128 797,50	91 601,56	154 771,94	154 771,94	246 373,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)	1 872 165,73	878 660,56	847 697,11	847 697,11	1 726 357,67
	Total des recettes réelles d'investissement	2 000 963,23	970 262,12	1 002 469,05	1 002 469,05	1 972 731,17
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	49 800,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 500,00		42 731,52	42 731,52	42 731,52
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	72 300,00		42 731,52	42 731,52	42 731,52
	TOTAL	2 073 263,23	970 262,12	1 045 200,57	1 045 200,57	2 015 462,69

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

147 337,31

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 162 800,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

42 731,52

SYMCéA - 62 - SYMCéA	BP 2018
----------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	325 928,48		325 928,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	894 640,00		894 640,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 700,00		17 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	42 731,52	42 731,52
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 278 268,48	42 731,52	1 321 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 321 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	269 598,55		269 598,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 600,00	0,00	9 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 675,39	0,00	43 675,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 839 926,06	0,00	1 839 926,06
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 162 800,00	0,00	2 162 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 162 800,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 175 094,80		1 175 094,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 175 094,80	0,00	1 175 094,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

145 905,20

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 321 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	246 373,50	0,00	246 373,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		42 731,52	42 731,52
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	1 726 357,67	0,00	1 726 357,67
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 972 731,17	42 731,52	2 015 462,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

147 337,31

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 162 800,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	187 200,00	325 928,48	325 928,48
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Énergie - Électricité	4 500,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	12 000,00	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 100,00	14 000,00	14 000,00
60636	Vêtements de travail	7 500,00	14 500,00	14 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures		1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	19 000,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Matériel roulant	9 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6161	Assurance multirisques	7 800,00	9 500,00	9 500,00
617	Etudes et recherches	4 560,00	150 500,00	150 500,00
6182	Documentation générale et technique	11 600,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 212,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 928,48	1 928,48
6226	Honoraires	5 640,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	28 688,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	9 500,00	9 500,00
6257	Réceptions		2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	2 000,00	2 000,00
63513	Autres impôts locaux	800,00	400,00	400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	856 000,00	894 640,00	894 640,00
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		40,00	40,00
64111	Rémunération principale	300 000,00	330 000,00	330 000,00
64131	Rémunérations	150 000,00	200 000,00	200 000,00
64162	Emplois d'avenir	150 000,00	130 000,00	130 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	105 000,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	85 000,00	90 000,00	90 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 000,00	19 000,00	19 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 200,00	17 700,00	17 700,00
6531	Indemnités	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 000,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 060 400,00	1 238 268,48	1 238 268,48
66	Charges financières (b)	100,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00

SYMCéA - 62 - SYMCéA	BP 2018
----------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	75 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 135 500,00	1 278 268,48	1 278 268,48
023	Virement à la section d'investissement	49 800,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	22 500,00	42 731,52	42 731,52
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	22 500,00	42 731,52	42 731,52
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	72 300,00	42 731,52	42 731,52
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	72 300,00	42 731,52	42 731,52
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 207 800,00	1 321 000,00	1 321 000,00

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 321 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 091 289,82	1 175 094,80	1 175 094,80
74712	Emplois d'avenir	101 600,00	86 400,00	86 400,00
74718	Autres	483 343,82	528 032,80	528 032,80
7472	Régions	24 795,00	30 120,00	30 120,00
7473	Départements	26 630,00	26 630,00	26 630,00
74758	Autres groupements	454 921,00	473 422,00	473 422,00
7478	Autres organismes		30 490,00	30 490,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 091 289,82	1 175 094,80	1 175 094,80
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 091 289,82	1 175 094,80	1 175 094,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 091 289,82	1 175 094,80	1 175 094,80

		+
RESTES A REALISER 2017 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		145 905,20
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 321 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	119 600,00	9 600,00	9 600,00
2031	Frais d'études	109 600,00	9 600,00	9 600,00
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	88 997,00	43 675,39	43 675,39
2182	Matériel de transport	24 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 997,00	13 675,39	13 675,39
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)		208 639,77	208 639,77
	Opération d'équipement n° 64 (5)		25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		208 597,00	286 915,16	286 915,16
454124	Opé. pour compte de tiers n° 24 (6)	467 104,00	0,00	0,00
454151	Opé. pour compte de tiers n° 51 (6)	625 928,00	9 059,11	9 059,11
454153	Opé. pour compte de tiers n° 53 (6)	29 208,00	0,00	0,00
454157	Opé. pour compte de tiers n° 57 (6)	288 873,00	0,00	0,00
454164	Opé. pour compte de tiers n° 64 (6)	25 000,00	9 152,00	9 152,00
454165	Opé. pour compte de tiers n° 65 (6)	200 000,00	140 245,12	140 245,12
454166	Opé. pour compte de tiers n° 66 (6)	311 489,00	0,00	0,00
45417	Opé. pour compte de tiers n° 7 (6)	690,00	0,00	0,00
454173	Opé. pour compte de tiers n° 73 (6)		306 140,00	306 140,00
454174	Opé. pour compte de tiers n° 74 (6)		14 301,00	14 301,00
454175	Opé. pour compte de tiers n° 75 (6)		145 700,00	145 700,00
454176	Opé. pour compte de tiers n° 76 (6)		113 913,00	113 913,00
454177	Opé. pour compte de tiers n° 77 (6)		22 647,00	22 647,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 948 292,00	761 157,23	761 157,23
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 156 889,00	1 048 072,39	1 048 072,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 156 889,00	1 048 072,39	1 048 072,39

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	1 114 727,61
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 162 800,00

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	128 797,50	154 771,94	154 771,94
1311	Etat et établissements nationaux	73 797,50	77 997,44	77 997,44
1322	Régions		30 962,50	30 962,50
1326	Autres établissements publics locaux	55 000,00	45 812,00	45 812,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		128 797,50	154 771,94	154 771,94
454224	Opé. pour compte de tiers n° 24 (5)	467 104,00	0,00	0,00
454239	Opé. pour compte de tiers n° 39 (5)	26 697,73	0,00	0,00
454251	Opé. pour compte de tiers n° 51 (5)	625 928,00	9 059,11	9 059,11
454253	Opé. pour compte de tiers n° 53 (5)	29 208,00	0,00	0,00
454257	Opé. pour compte de tiers n° 57 (5)	373 005,00	0,00	0,00
454264	Opé. pour compte de tiers n° 64 (5)	25 000,00	9 152,00	9 152,00
454265	Opé. pour compte de tiers n° 65 (5)		216 700,00	216 700,00
454266	Opé. pour compte de tiers n° 66 (5)	311 489,00	0,00	0,00
45427	Opé. pour compte de tiers n° 7 (5)	13 734,00	0,00	0,00
454273	Opé. pour compte de tiers n° 73 (5)		306 140,00	306 140,00
454274	Opé. pour compte de tiers n° 74 (5)		28 915,00	28 915,00
454275	Opé. pour compte de tiers n° 75 (5)		145 700,00	145 700,00
454276	Opé. pour compte de tiers n° 76 (5)		113 913,00	113 913,00
454277	Opé. pour compte de tiers n° 77 (5)		18 118,00	18 118,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 872 165,73	847 697,11	847 697,11
TOTAL RECETTES REELLES		2 000 963,23	1 002 469,05	1 002 469,05
021	Virement de la section de fonctionnement	49 800,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	22 500,00	42 731,52	42 731,52
28031	Amortissements des frais d'études		4 455,00	4 455,00
28033	Amortissement de frais d'insertion		1 450,00	1 450,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	11 675,00	11 675,00
28182	Matériel de transport	9 000,00	10 189,00	10 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00	7 682,00	7 682,00
28184	Mobilier	1 000,00	855,00	855,00
28188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	6 425,52	6 425,52
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		72 300,00	42 731,52	42 731,52
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		72 300,00	42 731,52	42 731,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 073 263,23	1 045 200,57	1 045 200,57

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2017 (10)		970 262,12	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		147 337,31	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 162 800,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : PAPI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 225,23	a 35 958,78	208 639,77	b 208 639,77	b
20	Immobilisations incorporelles	36 225,23	35 958,78	208 639,77	208 639,77	
2031	Frais d'études	36 225,23	35 958,78	208 639,77	208 639,77	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 91 601,56	d 124 971,94
13	Subventions d'investissement	91 601,56	124 971,94
1311	Etat et établissements nationaux	36 601,56	73 197,44
1322	Régions	0,00	30 962,50
1326	Autres établissements publics locaux	55 000,00	20 812,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	-28 025,05

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SYMCéA - 62 - SYMCéA	BP 2018
----------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : Travaux érosion 7v

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
IV	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	---	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)												
Equip. non municipaux (c/204) (3)												
Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement												

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	22 175,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 624,61	0,00	2 162 800,00
Dépenses réelles		0,00	22 175,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 624,61	0,00	2 162 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	9 600,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	9 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	22 175,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00	0,00	43 675,39
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 175,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	13 675,39
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 598,55	0,00	269 598,55
12 PAPI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 598,55	0,00	244 598,55
64 Travaux érosion 7v		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839 926,06	0,00	1 839 926,06
454124	Aménagement de 2 barrages communes de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467 104,00	0,00	467 104,00
454124	Aménagement de 2 barrages communes de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467 104,00	0,00	467 104,00
454151	Travaux etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 686,06	0,00	181 686,06
454151	Travaux etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 686,06	0,00	181 686,06
454153	Maîtrise d'oeuvre barrage boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 208,00	0,00	29 208,00
454153	Maîtrise d'oeuvre barrage boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 208,00	0,00	29 208,00
454164	Travaux érosion 7v	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 152,00	0,00	34 152,00
454164	Travaux érosion 7v	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 152,00	0,00	34 152,00
454185	Aménagements restauration 2017 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 586,00	0,00	213 586,00
454185	Aménagements restauration 2017 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 586,00	0,00	213 586,00
454186	Travaux barrage de Boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
454186	Travaux barrage de Boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
454173	Travaux restauration 2018 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 140,00	0,00	306 140,00
454173	Travaux restauration 2018 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 140,00	0,00	306 140,00
454174	Restauration Torcy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 301,00	0,00	14 301,00
454174	Restauration Torcy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 301,00	0,00	14 301,00
454175	Avenant travaux barrages de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 700,00	0,00	145 700,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
454175	Avenant travaux barrages de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 700,00	0,00	145 700,00
454176	maîtrise d'oeuvre travaux Saint Poi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 913,00	0,00	113 913,00
454176	maîtrise d'oeuvre travaux Saint Poi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 913,00	0,00	113 913,00
454177	maîtrise d'oeuvre phase1 grigny beaurainville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 647,00	0,00	22 647,00
454177	maîtrise d'oeuvre phase1 grigny beaurainville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 647,00	0,00	22 647,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		147 337,31	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 972 731,17	0,00	2 162 800,00
Recettes réelles		147 337,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 972 731,17	0,00	2 162 800,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	147 337,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 120 086,48
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	147 337,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 337,31
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 337,31
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
12 PAPI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64 Travaux érosion 7v		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 573,50	0,00	241 573,50
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 573,50	0,00	216 573,50
454224	Aménagement de 2 barrages communes de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
454224	Aménagement de 2 barrages communes de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 573,50	0,00	216 573,50
454251	Travaux etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 397,47	0,00	208 397,47
454251	Travaux etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 397,47	0,00	208 397,47
454253	Maîtrise d'oeuvre barrage boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 210,00	0,00	26 210,00
454253	Maîtrise d'oeuvre barrage boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 210,00	0,00	26 210,00
454257	Travaux restauration 2016 2017	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00	0,00	35 500,00
454257	Travaux restauration 2016 2017	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00	0,00	35 500,00
454257	Travaux restauration 2016 2017	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 152,00	0,00	34 152,00
454264	Travaux érosion 7V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 152,00	0,00	34 152,00
454264	Travaux érosion 7V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 700,00	0,00	216 700,00
454265	Aménagements restauration 2017 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 700,00	0,00	216 700,00
454265	Aménagements restauration 2017 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
454266	Travaux barrage de Boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
454266	Travaux barrage de Boubers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
45427	Maîtrise d'oeuvre etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 156,00	0,00	9 156,00
45427	Maîtrise d'oeuvre etangs auchy et rollancourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 156,00	0,00	9 156,00

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
454273	Travaux restauration 2018 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 140,00	0,00	306 140,00
454273	Travaux restauration 2018 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 140,00	0,00	306 140,00
454274	Restauration Torcy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 915,00	0,00	28 915,00
454274	Restauration Torcy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 915,00	0,00	28 915,00
454275	Avenant travaux barrages de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 700,00	0,00	145 700,00
454275	Avenant travaux barrages de Anvin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 700,00	0,00	145 700,00
454276	maîtrise d'oeuvre travaux Saint Poi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 913,00	0,00	113 913,00
454276	maîtrise d'oeuvre travaux Saint Poi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 913,00	0,00	113 913,00
454277	maîtrise d'oeuvre phase1 grigny beaurainville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 118,00	0,00	18 118,00
454277	maîtrise d'oeuvre phase1 grigny beaurainville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 118,00	0,00	18 118,00
Recettes d'ordre		0,00	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 731,52
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 731,52
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	4 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 455,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	11 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 675,00
28182	Matériel de transport	0,00	10 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	7 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 682,00
28184	Mobilier	0,00	855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 425,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 425,52

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	351 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969 020,00	0,00	1 321 000,00
Dépenses réelles		0,00	309 248,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969 020,00	0,00	1 278 268,48
011	Charges à caractère général	0,00	75 928,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	325 928,48
60611	Eau et assainissement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	14 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6132	Locations immobilières	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	15 000,00
6156	Maintenance	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	11 000,00
6181	Assurance multirisques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	9 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 500,00	0,00	150 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	5 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 928,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 928,48
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6238	Divers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	9 500,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	5 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	175 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 020,00	0,00	894 640,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	9 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	40,00
64111	Rémunération principale	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	330 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	130 000,00
6451	Cotisations à l'U.P.S.A.F.	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	90 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	19 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00

SYMCEA - 62 - SYMCÉA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	17 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
6531	Indemnités	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
	Dépenses d'ordre	0,00	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 731,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 731,52
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	42 731,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 731,52

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	564 961,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 038,80	0,00	1 321 000,00
Recettes réelles		0,00	564 961,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 038,80	0,00	1 321 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	145 905,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 905,20
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	145 905,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 905,20
74	Dotations, subventions et participations	0,00	419 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 038,80	0,00	1 175 094,80
74712	Emplois d'avenir	0,00	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 100,00	0,00	86 400,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 032,80	0,00	528 032,80
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 120,00	0,00	30 120,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 630,00	0,00	26 630,00
74758	Autres groupements	0,00	405 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 666,00	0,00	473 422,00
7476	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 490,00	0,00	30 490,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		
	IV	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	351 980,00	351 980,00
Dépenses de l'exercice		
011 Charges à caractère général	351 980,00	351 980,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	75 928,48	75 928,48
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	175 620,00	175 620,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	40 000,00
65 Autres charges de gestion courante	42 731,52	42 731,52
RECETTES TOTALES (2)	17 700,00	17 700,00
Recettes de l'exercice	564 961,20	564 961,20
74 Dotations, subventions et participations	419 056,00	419 056,00
Restes à réaliser - reports	145 905,20	145 905,20
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	145 905,20	145 905,20

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	335 780,00	16 200,00
Dépenses de l'exercice	335 780,00	16 200,00
011 Charges à caractère général	75 928,48	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	175 620,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	40 000,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	42 731,52	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	16 200,00
RECETTES TOTALES (2)	564 961,20	0,00
Recettes de l'exercice	419 056,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	419 056,00	0,00
Restes à réaliser - reports	145 905,20	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (	145 905,20	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	969 020,00	969 020,00
Dépenses de l'exercice	969 020,00	969 020,00
011 Charges à caractère général	250 000,00	250 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	719 020,00	719 020,00
RECETTES TOTALES (2)	756 038,80	756 038,80
Recettes de l'exercice	756 038,80	756 038,80
74 Dotations, subventions et participations	756 038,80	756 038,80

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 83	
	831 Aménagement des eaux	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	969 020,00	
Dépenses de l'exercice	969 020,00	
011 Charges à caractère général	250 000,00	
012 Charges de personnel et frais assimil	719 020,00	
RECETTES TOTALES (2)	756 038,80	
Recettes de l'exercice	756 038,80	
74 Dotations, subventions et participation	756 038,80	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	22 175,39	22 175,39
Dépenses de l'exercice	0,00	22 175,39	22 175,39
Non individualisées en opérations	0,00	22 175,39	22 175,39
21 Immobilisations corporelles	0,00	22 175,39	22 175,39
RECETTES TOTALES (2)	147 337,31	42 731,52	190 068,83
Recettes de l'exercice	0,00	42 731,52	42 731,52
Non affectées aux opérations	0,00	42 731,52	42 731,52
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	42 731,52	42 731,52
Restes à réaliser - reports	147 337,31	0,00	147 337,31
Non affectées aux opérations	147 337,31	0,00	147 337,31
001 Solde d'exécution de la section d'investis	147 337,31	0,00	147 337,31

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	22 175,39
Dépenses de l'exercice	22 175,39
Non individualisées en opérations	22 175,39
21 Immobilisations corporelles	22 175,39
RECETTES TOTALES (2)	42 731,52
Recettes de l'exercice	42 731,52
Non affectées aux opérations	42 731,52
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	42 731,52
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

(1) Pour la croiséement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SYMCéA - 62 - SYMCéA

BP

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 140 624,61	2 140 624,61
Dépenses de l'exercice	1 025 897,00	1 025 897,00
Non individualisées en opérations	31 100,00	31 100,00
20 Immobilisations incorporelles	9 600,00	9 600,00
21 Immobilisations corporelles	21 500,00	21 500,00
N° Opérations	994 797,00	994 797,00
12 PAPI	208 639,77	208 639,77
64 Travaux érosion 7v	25 000,00	25 000,00
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	9 059,11	9 059,11
64 Travaux érosion 7v	9 152,00	9 152,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	140 245,12	140 245,12
73 Travaux restauration 2018 2019	306 140,00	306 140,00
74 Restauration Torcy	14 301,00	14 301,00
75 Avenant travaux barrages de Anvin	145 700,00	145 700,00
76 Maitrise d'oeuvre travaux Saint Pol	113 913,00	113 913,00
77 maitrise d'oeuvre 1 Grigny Beaurainville	22 647,00	22 647,00
Restes à réaliser - reports	1 114 727,61	1 114 727,61
N° Opérations	1 114 727,61	1 114 727,61
12 PAPI	35 958,78	35 958,78
124 Aménagement 2 barrages communes de	467 104,00	467 104,00
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	172 626,95	172 626,95
153 MO barrage de Boubers sur Canche	29 208,00	29 208,00
64 Travaux érosion 7v	25 000,00	25 000,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	73 340,88	73 340,88
66 Travaux Barrage de Boubers	311 489,00	311 489,00
RECETTES TOTALES (2)	1 972 731,17	1 972 731,17
Recettes de l'exercice	1 002 469,05	1 002 469,05
Non affectées aux opérations	4 800,00	4 800,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 800,00	4 800,00
Affectées aux opérations	997 669,05	997 669,05
12 PAPI	124 971,94	124 971,94
64 Travaux érosion 7v	25 000,00	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

28

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

	83 Environnement	Total
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	9 059,11	9 059,11
64 Travaux érosion 7v	9 152,00	9 152,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	216 700,00	216 700,00
73 Travaux restauration 2018 2019	306 140,00	306 140,00
74 Restauration Torcy	28 915,00	28 915,00
75 Avenant travaux barrages de Anvin	145 700,00	145 700,00
76 Maitrise d'oeuvre travaux Saint Pol	113 913,00	113 913,00
77 maitrise d'oeuvre 1 Grigny Beaurainville	18 118,00	18 118,00
Restes à réaliser - reports	970 262,12	970 262,12
Non affectées aux opérations	271 967,20	271 967,20
454224 Aménagement de 2 barrages commu	271 967,20	271 967,20
Affectées aux opérations	698 294,92	698 294,92
12 PAPI	91 601,56	91 601,56
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	199 338,36	199 338,36
153 MO barrage de Boubers sur Canche	26 210,00	26 210,00
57 Travaux de restauration 2016 2017	35 500,00	35 500,00
64 Travaux érosion 7v	25 000,00	25 000,00
66 Travaux Barrage de Boubers	311 489,00	311 489,00
17 MO Reconquête envr étangs municipaux c	9 156,00	9 156,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 83
	831 Aménagement des eaux
DEPENSES TOTALES (2)	2 140 624,61
Dépenses de l'exercice	1 025 897,00
Non individualisées en opérations	31 100,00
20 Immobilisations incorporelles	9 600,00
21 Immobilisations corporelles	21 500,00
N° Opérations	994 797,00
12 PAPI	208 639,77
64 Travaux érosion 7v	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

Sous-fonction 83	
	831 Aménagement des eaux
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	9 059,11
64 Travaux érosion 7v	9 152,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	140 245,12
73 Travaux restauration 2018 2019	306 140,00
74 Restauration Torcy	14 301,00
75 Avenant travaux barrages de Anvin	145 700,00
76 Maitrise d'oeuvre travaux Saint Pol	113 913,00
77 maitrise d'oeuvre 1 Grigny Beaurainville	22 647,00
Restes à réaliser - reports	1 114 727,61
N° Opérations	1 114 727,61
12 PAPI	35 958,78
124 Aménagement 2 barrages communes de	467 104,00
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	172 626,95
153 MO barrage de Boubers sur Canche	29 208,00
64 Travaux érosion 7v	25 000,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	73 340,88
66 Travaux Barrage de Boubers	311 489,00
RECETTES TOTALES (2)	1 972 731,17
Recettes de l'exercice	1 002 469,05
Non affectées aux opérations	4 800,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 800,00
Affectées aux opérations	997 669,05
12 PAPI	124 971,94
64 Travaux érosion 7v	25 000,00
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	9 059,11
64 Travaux érosion 7v	9 152,00
65 Aménagement restauration 2017 2018	216 700,00
73 Travaux restauration 2018 2019	306 140,00
74 Restauration Torcy	28 915,00
75 Avenant travaux barrages de Anvin	145 700,00
76 Maitrise d'oeuvre travaux Saint Pol	113 913,00
77 maitrise d'oeuvre 1 Grigny Beaurainville	18 118,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SYMCéA - 62 - SYMCéA			BP	2018
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

Sous-fonction 83	
	831 Aménagement des eaux
Restes à réaliser - reports	970 262,12
Non affectées aux opérations	271 967,20
454224 Aménagement de 2 barrages commu	271 967,20
Affectées aux opérations	698 294,92
12 PAPI	91 601,56
51 travaux Reconquête envr étangs municipa	199 338,36
153 MO barrage de Boubers sur Canche	26 210,00
57 Travaux de restauration 2016 2017	35 500,00
64 Travaux érosion 7v	25 000,00
66 Travaux Barrage de Boubers	311 489,00
17 MO Reconquête envr étangs municipaux d	9 156,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SYMCéA - 62 - SYMCéA			BP	2018
----------------------	--	--	----	------

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				
CREDITS DE TRESORERIE (1)				
				IV
				A2.1

519	Crédits de trésorerie (Total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
						Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial			Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

Emprunts et Dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux aux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		IV	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													
(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.													
(2) Il s'agit d'un taux variable ou d'un taux fixe.													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
								Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SYMCéA - 62 - SYMCéA	BP 2018
----------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	15/06/2015
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	15/06/2015
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	15/06/2015
Linéaire	2182 Matériel de transport	7	15/06/2015
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	15/06/2015
Linéaire	2184 Mobilier	10	15/06/2015
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	6	15/06/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	1 114 727,61	D001 0,00	1 114 727,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		42 731,52	III 42 731,52
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		42 731,52	42 731,52
28031	Amortissements des frais d'études	4 455,00	4 455,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 450,00	1 450,00
28051	Concessions et droits similaires	11 675,00	11 675,00
28182	Matériel de transport	10 189,00	10 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 682,00	7 682,00
28184	Mobilier	855,00	855,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 425,52	6 425,52
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	42 731,52	970 262,12	147 337,31	0,00	1 160 330,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 114 727,61
Ressources propres disponibles	IV 1 160 330,95
Solde	V = IV - II (6) + 45 603,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45417		Intitulé de l'opération : Travaux Aménagement zone humide Estrée Wamin		Date de la délibération : 29/02/2016	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
454117 Dépenses nouvelles (5)		64 463,37	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		64 463,37	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		64 463,37	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
		64 535,40	0,00	0,00	0,00
454217 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		32 267,70	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		32 267,70	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		64 535,40	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45424	Intitulé de l'opération : Aménagement de 2 barrages communes de Anvin	Date de la délibération : 29/02/2016			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
454124 Dépenses nouvelles (5)		18 150,24	467 104,00	0,00	467 104,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		18 150,24	467 104,00	0,00	467 104,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		18 150,24	467 104,00	0,00	467 104,00
RECETTES (b)					
		235 753,80	271 967,20	0,00	271 967,20
454224 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		18 052,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		217 701,80	271 967,20	0,00	271 967,20
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		235 753,80	271 967,20	0,00	271 967,20

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45439	Intitulé de l'opération : Travaux Restauration 2015-2016			Date de la délibération : 12/03/2015
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
	139 670,47	0,00	0,00	0,00
	25 530,20	0,00	0,00	0,00
454139 Dépenses nouvelles (5)	114 140,27	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)				
	139 670,47	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
	143 602,98	0,00	0,00	0,00
454239 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	143 602,98	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)				
	143 602,98	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA			BP	2018
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			IV	
			A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45451	Intitulé de l'opération : Travaux etangs auchy et rollancourt	Date de la délibération : 29/02/2016		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454151 Dépenses nouvelles (5)	453 301,05	172 626,95	9 059,11	181 686,06
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	453 301,05	172 626,95	9 059,11	181 686,06
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00	0,00
	453 301,05	172 626,95	9 059,11	181 686,06
RECETTES (b)				
	426 589,64	199 338,36	9 059,11	208 397,47
454251 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	17 401,50	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	409 188,14	199 338,36	9 059,11	208 397,47
	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	426 589,64	199 338,36	9 059,11	208 397,47

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45453	Intitulé de l'opération : Maitrise d'oeuvre barrage boubbers	Date de la délibération : 29/02/2016		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454153 Dépenses nouvelles (5)	0,00	29 208,00	0,00	29 208,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	29 208,00	0,00	29 208,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	29 208,00	0,00	29 208,00
RECETTES (b)				
454253 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	2 998,00	26 210,00	0,00	26 210,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	2 998,00	26 210,00	0,00	26 210,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45457		Intitulé de l'opération : Travaux restauration 2016 2017			Date de la délibération : 18/10/2016	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)						
454157 Dépenses nouvelles (5)		261 930,64	0,00	0,00		0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		1 253,44	0,00	0,00		0,00
		260 677,20	0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	0,00		0,00
		261 930,64	0,00	0,00		0,00
RECETTES (b)						
		215 235,80	35 500,00	0,00		35 500,00
454257 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		22 009,60	0,00	0,00		0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		193 226,20	35 500,00	0,00		35 500,00
		0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes nettes (b-d)		215 235,80	35 500,00	0,00		35 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45464		Intitulé de l'opération : Travaux érosion 7V		Date de la délibération : 24/04/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
454164 Dépenses nouvelles (5)		0,00	25 000,00	9 152,00	34 152,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	25 000,00	9 152,00	34 152,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
454284 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	25 000,00	9 152,00	34 152,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	25 000,00	9 152,00	34 152,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	25 000,00	9 152,00	34 152,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA			BP	2018
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			IV	
			A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45465	Intitulé de l'opération : Aménagements restauration 2017 2018	Date de la délibération : 24/04/2017		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454165 Dépenses nouvelles (5)	126 659,12	73 340,88	140 245,12	213 586,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	126 659,12	73 340,88	140 245,12	213 586,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	126 659,12	73 340,88	140 245,12	213 586,00
RECETTES (b)				
	122 970,57	0,00	216 700,00	216 700,00
454265 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	52,80	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	122 917,77	0,00	216 700,00	216 700,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	122 970,57	0,00	216 700,00	216 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45466	Intitulé de l'opération : Travaux barrage de Boubers	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
454166 Dépenses nouvelles (5)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
	RECETTES (b)				
454266 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	311 489,00	0,00	311 489,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4547	Intitulé de l'opération : Maitrise d'oeuvre etangs auchy et rollancourt	Date de la délibération : 29/02/2016		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
45417 Dépenses nouvelles (5)	22 998,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	22 998,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	22 998,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
45427 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	13 734,00	9 156,00	0,00	9 156,00
Annulations sur recettes (c)(6)	13 734,00	9 156,00	0,00	9 156,00
Recettes nettes (b-d)	13 734,00	9 156,00	0,00	9 156,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		IV	
		A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45473	Intitulé de l'opération : Travaux restauration 2018 2019			Date de la délibération : 20/02/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
454173 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	306 140,00		306 140,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	306 140,00		306 140,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00		0,00
			306 140,00		306 140,00
RECETTES (b)					
454273 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	306 140,00		306 140,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	306 140,00		306 140,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	0,00		0,00
			306 140,00		306 140,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45474	Intitulé de l'opération : Restauration Torcy	Date de la délibération : 15/03/2018		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454174 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	14 301,00	14 301,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	14 301,00	14 301,00
RECETTES (b)				
454274 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	28 915,00	28 915,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	28 915,00	28 915,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		IV	
		A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45475	Intitulé de l'opération : Avenant travaux barrages de Anvin	Date de la délibération : 15/03/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés
DEPENSES (a)			Total (4)
454175 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	145 700,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	145 700,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)			Total (4)
454275 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	145 700,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	145 700,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	0,00
			145 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
----------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45476		Intitulé de l'opération : maîtrise d'oeuvre travaux Saint Pol		Date de la délibération : 15/03/2018	
		Pour mémolre réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
454176 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00
RECETTES (b)					
454276 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	0,00	113 913,00	113 913,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SYMCéA - 62 - SYMCéA		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		IV	
		A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45477		Intitulé de l'opération : maîtrise d'oeuvre phase1 grigny beaurainville		Date de la délibération : 15/03/2018	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
454177 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	22 647,00	22 647,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	22 647,00	22 647,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	22 647,00	22 647,00
RECETTES (b)					
454277 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	18 118,00	18 118,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	18 118,00	18 118,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	0,00	18 118,00	18 118,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0	5	7	4	11
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN	B	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	0	0	0	2	0	2
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
cantonnier	C	0	0	0	0	4	4
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		7	0	7	9	4	13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

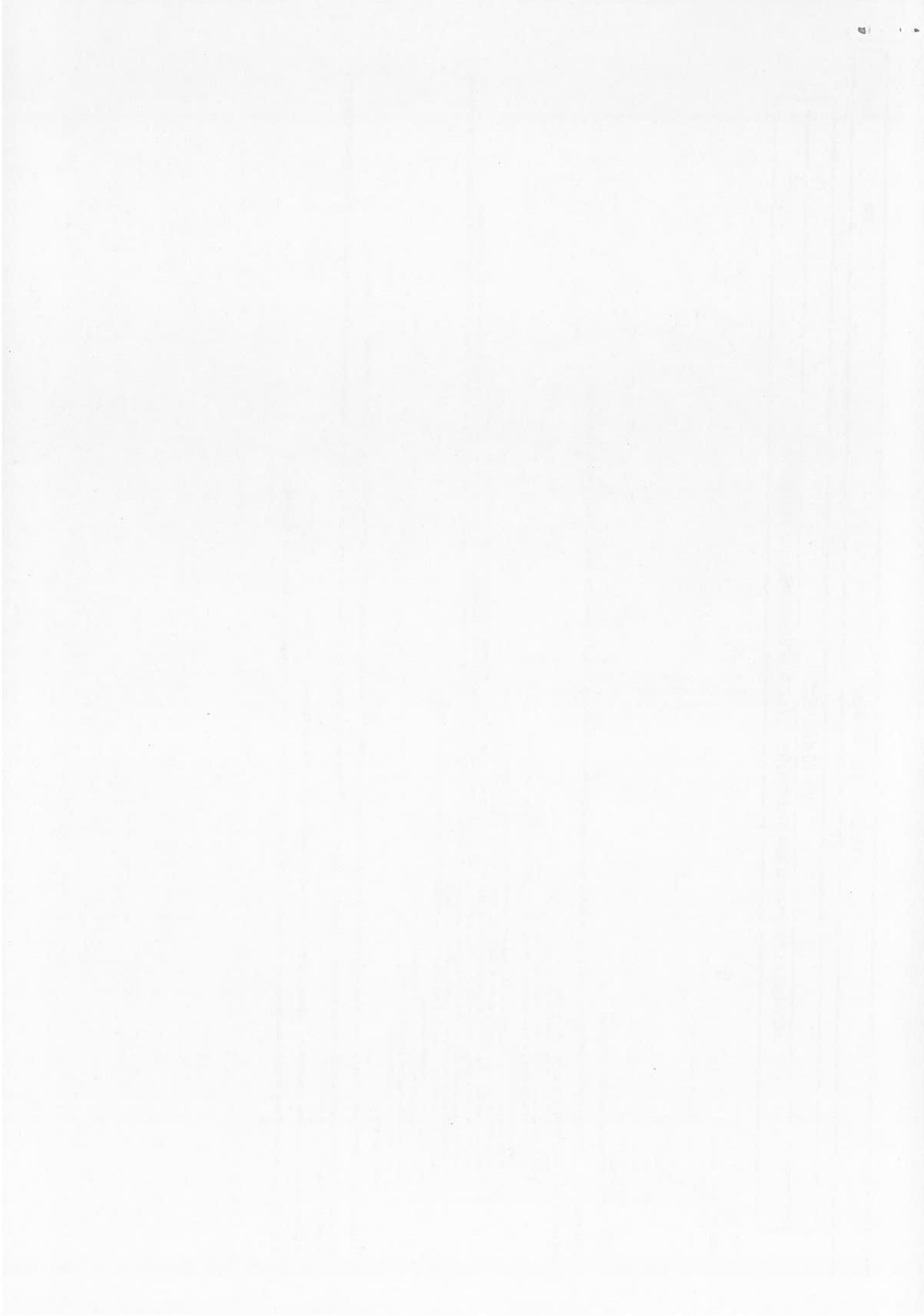
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				110 671,62		
cantonnier	C	TECH		110 671,62		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				225 083,39		
animateur contrat de baie	A	TECH		37 735,37		CDD
assistant technique	B	TECH		32 406,28		CDD
secrétaire comptable	C	ADM		20 295,22		Autres
cantonnier	C	TECH		48 659,35		CDD
cantonnier	C	TECH		85 987,17		Autres
TOTAL GENERAL				335 755,01		

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	IV
	C1

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a* : article 3, 1^{ère} élinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} élinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
38 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
47 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels.
110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.19 A1 - Présentation croisée par fonction

p.25 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.27 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

p.32 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.33 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.35 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.36 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.37 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.39 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.40 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.41 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.42 A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.43 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.44 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

p.45 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.60 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

